

|                    |    |
|--------------------|----|
| <b>CONSEILLERS</b> |    |
| EN EXERCICE :      | 15 |
| PRESENTS :         | 9  |
| VOTANTS :          | 15 |
| POUVOIRS :         | 6  |

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 juin 2019

Date de convocation : 03/06/2019  
Date d'affichage : 03/06/2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept juin à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni  
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire

Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, STENGER Blandine,  
SCHLEGEL Régis, LOTZ Aline, STERN Didier, NACHI Lahcène

Absents représentés/excusés :

SCHEIBER Yves, procuration à Régis SCHLEGEL  
PEIFER Michelle, procuration à Martine LETT  
BECKMANN Pierre, procuration à Bernard JEDAR  
TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie, procuration à Gilles LE BORGNE  
ERTZSCHEID Alphonse, procuration à Blandine STENGER  
KREMER Michael, procuration à Lahcène NACHI

---

### **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 5 avril 2019
3. Amortissements 2019 au budget principal
4. Demande de subvention – abribus – fonds Région
5. Forêt communale – approbation du programme d'actions
6. Périmètre ABF - modification
7. Vente et achat de parcelles
8. CASC - Transferts de charges CLECT
9. CASC – reconstitution de l'assemblée en 2020
10. Recensement de la population : désignation d'un coordonnateur communal
11. Réponse à demande de subvention
12. Décisions prise par délégation
  - Attribution marché travaux d'exploitation forêt communale
  - DIA
13. Divers et communication
  - Bail commercial restaurant – choix du futur gérant

---

M. le Maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse les personnes ci-dessous qui ont donné les procurations suivantes :

- SCHEIBER Yves, procuration à Régis SCHLEGEL
- PEIFER Michelle, procuration à Martine LETT
- BECKMANN Pierre, procuration à Bernard JEDAR
- TOUSCH BENMEDJEBER Nathalie, procuration à Gilles LE BORGNE
- ERTZSCHEID Alphonse, procuration à Blandine STENGER
- KREMER Michael, procuration à Lahcène NACHI

Le quorum, avec 9 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Le maire informe de l'annulation du point N° 6 relatif à l'approbation du périmètre ABF. En effet, il n'a pas encore été destinataire des modifications opérées par les ABF. Ce point sera réexaminé au courant du conseil municipal destiné au PLU qui doit se réunir avant les vacances.

Il sollicite le rajout de deux points :

- Fonds de concours CASC – annulation dossier LED et répartition du fonds restant sur deux autres dossiers
- Demande de subvention DETR pour la réalisation d'une aire de détente à Dieding

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Vu l'article L2121-15 du CGCT

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Gilles LE BORGNE, secrétaire de séance.

### **2. Approbation des procès-verbaux**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 05 avril 2019

### **3. DCM2019023 - Amortissements 2019 au budget principal (7.1)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, d'amortir **annuellement** les dépenses inscrites aux comptes suivants :

- 202 « frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre »
- 205 « concession et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires »
- 208 « autres immobilisations incorporelles »
- 203 « frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion » lorsque les dépenses effectuées sur ce compte n'ont pas été suivies de travaux

### **4. DCM2019024 - Demande de subvention – abribus – fonds Région (7.5)**

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, modifie le plan de financement pour la création d'un abri bus rue principale, comme ci-dessous :

| NATURE DES TRAVAUX                                  | MONTANT DES TRAVAUX HT | REGION GRAND EST « DIRIGE » | Amendes de police | Fonds CASC PMR | COMMUNE  |
|---|------------------------|-----------------------------|-------------------|----------------|----------|
| Réalisation d'un nouvel arrêt de bus avec accès PMR | <b>25 336.00</b>       | 7 500.00                    | 7 600.80          | 2 500.00       | 7 735.20 |
| FINANCEMENT   |                        | 29.60 %                     | 30 %              | 9.86 %         | 30.54 %  |

Et sollicite la Région GRAND EST pour une subvention de 29.60 % au titre du dispositif DIRIGE

### **5. Travaux Forêt communale**

#### **a) DCM2019025 – Forêt communale - Approbation du programme d'actions (1.1)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'exploitation et partage de bois de chauffage à l'Office Nationale des Forêts pour un montant de 3 870 € HT, Ne donne pas suite aux travaux d'entretien sylvicole et aux travaux de cloisonnement

#### **b) DCM2019026 – Forêt communal – tarif bois enstérés 2019 (7.1)**

Le conseil municipal, Après délibération, **par 7 voix pour, 2 abstentions**, fixe le prix du bois de chauffage enstéré à 50 € le stère.

## **6. Périmètre ABF – modification**

Le maire restant en attente de la nouvelle proposition de modification du périmètre ABF, ce point est reporté à une date ultérieure. Il propose de la représenter lors de la réunion du conseil municipal réservé au PLU.

## **7. DCM2019027 - fonds de concours CASC - annulation dossier LED et répartition du fonds restant sur les dossiers « carrefour rue église – rue des mésanges » et « travaux intérieurs salle socioculturelle » (7.5)**

Le conseil municipal décide Après délibération, **à l'unanimité**, de réaffecter la dotation CASC d'un montant de 18 710 € accordée sur le dossier « Eclairage public – led » aux opérations suivantes :

- ✓ Aménagement d'un carrefour rue de l'église-rue de mésanges, dont le montant des travaux se monte à 173 135 € (subvention CASC initiale : 42 797 € - nouvelle subvention : 54 118 € soit 11 321 € supplémentaire)
- ✓ Travaux intérieurs salle socioculturelle dont le montant des travaux est de 47 155 € HT (7 682 € fonds CASC restant après nouvelle répartition)

## **8. DCM2019028 - demande de subvention DETR/DSIL – réalisation d'une aire de détente à Dieding (7.5)**

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, valide le projet de création d'une aire de détente à Dieding pour un montant de travaux HT de 11 950 € comportant l'achat du terrain, l'achat des jeux et agrès et la mise en place d'une clôture.

## **9. Achat de parcelles (3.2)**

### **DCM2019029 - acquisition d'une parcelle rue de l'église (3.1)**

Le conseil municipal, Après délibération, **à l'unanimité**, se porte acquéreur de la parcelle N° 64/2 , section 2, d'une surface de 1.26 ares pour un montant total de 5 292 €,

## **10. DCM2019030 - CASC - Transferts de charges CLECT (5.7)**

Le Conseil Municipal, Décide, **à l'unanimité**, d'approuver l'évaluation du montant des charges devant être déduites de l'attribution de compensation de la Ville de Sarralbe à compter du 1er janvier 2018 pour le transfert de la zone industrielle et de la zone commerciale de Sarralbe établie à 71 325 €/an.

Il approuve l'évaluation du montant des charges établie pour la prise en charge de la cotisation au Service Départemental d'incendie et de Secours des 12 communes de l'ancienne Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs établie à 316 475 €, et devant être déduite de l'attribution de compensation à compter du 1er janvier 2018

## **11. DCM2019031 - CASC – reconstitution de l'organe délibérant de la CASC pour le renouvellement général des conseils municipaux en 2020 (5.7)**

Le Conseil municipal Décide, **à l'unanimité**

- ✚ De proposer à Monsieur le Préfet de la Moselle d'arrêter, en vue de la reconstitution du Conseil communautaire issue du renouvellement général des Conseils municipaux en 2020, le nombre de 80 sièges selon la répartition entre communes, proposée dans le tableau ci-après :

| Communes                    | Répartition des sièges au Conseil communautaire |
|-----------------------------|---|
| Sarreguemines               | 22  |
| Sarralbe                    | 5   |
| Grosbiederstroff            | 4   |
| Woustviller                 | 3   |
| Puttelage-aux-Lacs          | 3   |
| Hambach                     | 3   |
| Rouhling                    | 2   |
| Willerwald                  | 2   |
| Rémelfing                   | 2   |
| Neufgrange                  | 2   |
| Hundling                    | 2   |
| Sarreinsming                | 2   |
| Holving                     | 2   |
| Rémering-lès-Puttelage      | 2   |
| Wiesviller                  | 1   |
| Bliesbruck                  | 1   |
| Saint-Jean-Rohrbach         | 1   |
| Loupershouse                | 1   |
| Lixing-lès-Rouhling         | 1   |
| Hilsprich                   | 1   |
| Le Val-de-Guéblange         | 1   |
| Kalhausen                   | 1   |
| Zetting                     | 1   |
| Wittring                    | 1   |
| Ippling                     | 1   |
| Woelfling-lès-Sarreguemines | 1   |
| Grundviller                 | 1   |
| Siltzheim                   | 1   |
| Blies-Guersviller           | 1   |
| Blies-Ébersing              | 1   |
| Frauenberg                  | 1   |
| Ernestviller                | 1   |
| Guebenhouse                 | 1   |
| Kappelkinger                | 1   |
| Richeling                   | 1   |
| Nelling                     | 1   |
| Kirviller                   | 1   |
| Hazembourg                  | 1   |
| <b>TOTAL</b>                | <b>80</b>                                       |

#### **12. DCM2019032 - Recensement de la population : désignation d'un coordonnateur communal (4.1)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, désigne Mme STUNER Katia, secrétaire de mairie comme coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement en 2020.

#### **13. DCM2019033 - Réponse à demande de subvention (7.5)**

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- ✚ Décide d'attribuer une subvention de 50 € à l'association AGIR CONTRE LE CANCER
- ✚ Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association des Arboriculteurs de Zetting-Dieding

#### **14. Décisions prise par délégation**

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 11 avril 2014 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Passation de marchés publics et accords-cadres dans la limite de 90 000 € HT

| N° DECISION | OBJET   | FOURNISSEUR        | MONTANT TTC | Nomenclature ACTES |
|-------------|---|--------------------|-------------|--------------------|
| 2019DEC007  | Marché public - travaux d'exploitations forêt communale | SARL S.E.K HAMBACH | 20 087.81 € | 1.1                |

➤ Déclaration d'intention d'aliéné

| N° DECISION | OBJET   | Surface M2 | LOCALISATION     | Nomenclature ACTES |
|-------------|---|------------|------------------|--------------------|
| 2019DEC006  | Renonciation au droit de préemption sur un bien cadastré Section 2 parcelle 154 | 610        | 8 rue principale | 2.3                |

## **15. Divers et communication**

### **a) Emplois saisonniers**

Le maire informe que 4 candidats se sont déclarés pour un emploi durant les vacances scolaires. Ils ont tous été retenus et seront embauchés pour une période allant de juin à aout.

### **b) Bail commercial restaurant – choix du futur gérant**

suite à appel de candidature et après examen des différents postulants, le choix du repreneur de la gérance du restaurant s'est porté sur M. SKARUPA Jakub et HECKEL Gaby, associés, qui comptent ouvrir le local courant juillet. Le contrat de bail est en cours d'écriture. Le futur restaurant portera le nom « Le Chalet » et proposera une cuisine traditionnelle et familiale.

### **c) Informations diverses**

- Visite du sénat : une visite du Sénat est programmée le mercredi 2 octobre. Un formulaire sera transmis prochainement afin de recueillir les participants.

- Prochain conseil municipal : 28 juin ou 5 juillet.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 15.

Le secrétaire de séance  
Signé : Gilles LE BORGNE

Le Maire,  
Bernard FOUILHAC-GARY